



## C'EST QUOI ?



Une assemblée d'enfants élus par leurs camarades, qui réfléchit, discute et fait des propositions sur des sujets qui concernent la vie du village. Ces propositions sont soumises au Conseil Municipal.

## QUI ?



16 conseillers enfants hoerdtois âgés de 9 et 10 ans élus pour deux ans, et renouvelés par moitié tous les ans.

## COMMENT ?



En plus des manifestations officielles, et des actions ponctuelles, les conseillers enfants se retrouvent régulièrement (environ toutes les 3 semaines) en réunion de commission le samedi matin de 10h30 à 12h00.

**Une présence régulière est indispensable.**

Le jeune conseiller doit être disponible et **participer activement** au Conseil et à la vie de la commune. Il est le porte-parole de tous les enfants du village.

## TU PEUX ÊTRE CANDIDAT(E) SI ...



Tu es né(e) en 2016



Tu habites à Hoerd



Tu souhaites t'engager dans la vie de ta commune

**Élection le 17 octobre 2025 en mairie.**

**Installation le 10 novembre 2025 en mairie.**

## POUR VOTER, IL SUFFIT QUE ...



Tu sois né(e) en 2016



Tu habites à Hoerd



Tu te présentes au bureau de vote installé à la mairie le 17 octobre 2025.



Si tu ne fréquentes pas l'école "Im Leh", tu peux voter par correspondance. Il te suffit alors de retirer le bulletin de vote à la mairie.

## CANDIDATURE

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le: ..... Tél portable : .....

Téléphone portable des parents : .....

Adresse Complète : .....

Courriel : .....

Important : toutes les informations et invitations sont faites principalement par WhatsApp. **La communication d'une adresse mail et d'un numéro de portable est indispensable.**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....

- autorise mon enfant à présenter sa candidature aux élections du Conseil Municipal des Enfants et s'il ou elle est élu(e), à participer aux activités afférentes au Conseil Municipal des Enfants.
- autorise la diffusion, dans le cadre des activités du CME, de photos et vidéos de mon enfant, sur tous supports de communication de la Commune : bulletins et documents municipaux, réseaux sociaux, site internet...

Signature :

Date :



# CME 2025 Élections



DEVIENS ACTEUR DE TON VILLAGE



Pour candidater tu dois :

⇒ Habiter Hoerdt

⇒ Être né(e) en 2016

⇒ Avoir l'envie de participer à la vie de ta commune

Inscriptions en Mairie  
jusqu'au 13/10

Réalisé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour plus d'informations : [florence.noblet@hoerdtd.fr](mailto:florence.noblet@hoerdtd.fr)